



HAL
open science

Qu'est-ce qu'une traduction confessionnelle? Réflexions en marge d'une histoire des traductions du Cantique des cantiques

Claire Placial

► To cite this version:

Claire Placial. Qu'est-ce qu'une traduction confessionnelle? Réflexions en marge d'une histoire des traductions du Cantique des cantiques. Christian Berner; Tatiana Milliaressi. La traduction : philosophie et tradition, Presses Universitaires du Septentrion, 2011. hal-01165836

HAL Id: hal-01165836

<https://hal.science/hal-01165836>

Submitted on 20 Jun 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

« Qu'est-ce qu'une traduction professionnelle ? Réflexions en marge d'une histoire des traductions du Cantique des cantiques. », dans *La traduction : philosophie et tradition*, édité par Christian Berner et Tatiana Milliaressi, Lille, Presses Universitaires du Septentrion, Lille, 2011, p. 247-263.

Claire Placial

Université Paris IV Sorbonne

Qu'est-ce qu'une traduction professionnelle ? Réflexions en marge d'une histoire des traductions du Cantique des cantiques.

La confrontation des différentes traductions d'un même texte est un des outils permettant d'évaluer l'histoire des traductions, et l'émergence progressive de théories et de pratiques traductives. Les travaux d'Antoine Berman ont posé les bases méthodologiques de cette démarche. Berman dans *Pour une critique des traductions : John Donne*¹ suppose intenable de confronter un trop grand nombre de traductions d'un seul texte ; cependant, une tentative de comparaison de l'ensemble des traductions d'un même texte présente des intérêts méthodologiques non négligeables. Au premier chef, la volonté de tendre à l'exhaustivité dans le relevé bibliographique des traductions permet de dégager l'histoire du texte traduit et de sa réception dans une langue donnée ; cette volonté d'exhaustivité élimine de plus la question problématique de la sélection de traductions représentatives de telle ou telle tendance traductive, qui pour que les critères de sélection soient opérants, ne saurait s'appuyer que sur un relevé exhaustif préalable. Quoi qu'il en soit, la confrontation d'un très grand nombre de traductions nécessite à un moment donné que l'on sélectionne des critères d'approche des textes, permettant d'en faire une classification. Le cas du Cantique des cantiques peut être à cet égard exemplaire. Il s'agit d'un texte biblique, comportant ainsi des enjeux de traductions spécifiques, et d'un texte à la fois très court et très fréquemment traduit, dont les traductions comportent une grande variété d'approches esthétiques et idéologiques. La manipulation d'un nombre considérable de traductions (il en existe en langue française plus de deux cent cinquante) suppose d'analyser ces traductions selon un certain nombre de critères, dont le croisement permettra de faire émerger les tendances traductives les plus marquantes, donnant ainsi une sorte de panorama raisonné des possibles traductions de ce texte en langue française.

¹ *Pour une critique des traductions : John Donne*, Paris, Gallimard, 1995.

Le critère de l'appartenance confessionnelle, auquel je consacrerai cette étude, semble s'imposer comme une évidence concernant un texte biblique ; cependant une étude rapprochée des textes montre la difficulté de déterminer de façon claire l'orientation confessionnelle des textes, ainsi que les limites réelles de l'impact de l'appartenance confessionnelle sur la traduction elle-même.

I- Critères de détermination de l'appartenance confessionnelle d'une traduction

La première question que l'on doit se poser, avant même d'étudier la répartition des diverses traductions du Cantique des cantiques par appartenance confessionnelle, c'est la question de la détermination de cette appartenance. Notons bien qu'il s'agit ici de déterminer l'orientation confessionnelle des traductions, non celle de leurs traducteurs. Quels peuvent être les critères permettant de classer les traductions par confession ? Il me semble qu'il faut distinguer entre des critères externes et des critères internes. Les premiers sont des critères externes au texte même des traductions, parce qu'on les trouve dans les paratextes ; ils ont une valeur objective et déterminante parce qu'ils viennent qualifier la traduction. Les critères internes sont les indices, à l'intérieur du texte des traductions, d'une orientation confessionnelle ; ils ont une valeur davantage polarisante. Dans les cinq critères évoqués ci-après, les trois premiers sont des critères externes, les deux derniers des critères internes.

1- Validation par les autorités religieuses

Le premier critère permettant de déterminer le caractère confessionnel d'une traduction du Cantique des cantiques, comme du reste de tout texte biblique, c'est la validation de la traduction par les autorités religieuses. C'est très simple dans le cas des traductions catholiques, puisque les traductions validées par l'Église reçoivent l'*imprimatur*. On peut considérer toute traduction comportant la mention d'un *imprimatur* comme une traduction catholique : elle respecte les dogmes catholiques, les croyants peuvent la lire. Le cas des traductions protestantes est plus complexe, dans la mesure où il n'existe pas de structure ecclésiale centralisée qui délivre des permissions d'imprimer. On peut néanmoins considérer au vu de son titre même qu'une Bible comme la version de Genève de 1588 est protestante : le titre *La Bible, qui est toute la Sainte Ecriture du Vieil & du Nouveau Testament : Autrement l'Ancienne & la Nouvelle Alliance. Le tout reveu & conferé sur les*

*textes Hebreux & Grecs par les Pasteurs & Professeurs de l'Eglise de Geneve*² met en effet cette traduction sous le patronage des autorités protestantes de Genève. Le cas des traductions juives est relativement similaire. Il n'existe pas d'équivalent de l'*imprimatur*. On peut toutefois considérer qu'une version approuvée par le rabbinat est une version juive. L'exemple canonique en est la Bible dite précisément « du rabbinat » : « traduite du texte original par les membres du rabbinat français sous la direction de M. Zadoc Kahn, grand Rabbin³ ».

2- Cas des religieux traducteurs

Si l'auteur d'une traduction est un religieux, et se présente au lecteur en tant que tel, la traduction peut alors être considérée comme orientée confessionnellement. La page de titre, le cas échéant, porte la mention de l'appartenance du traducteur à une structure ecclésiastique ou confessionnelle. On apprend ainsi que « Lazare Wogue, grand rabbin » est auteur d'une version du Pentateuque⁴, que le « grand rabbin Zadoc Kahn » a dirigé une traduction intégrale de la Bible⁵ ; du côté des pasteurs protestants, on trouve des mentions telles que « par Par David Martin, Pasteur de l'Eglise Wallonne d'Utrecht⁶ » ou « Bible annotée par une société de théologiens et de pasteurs⁷ ». C'est également le cas avec les traductions effectuées par des ecclésiastiques catholiques, à la nuance près que le catholicisme distingue entre un clergé séculier et un clergé régulier, et que la mention de l'appartenance ecclésiale apparaît selon des formes plus variées. On trouve ainsi –et ce n'est pas exhaustif – des traducteurs bénédictins, jésuites, chanoines, abbés, prêtres, cardinaux... Tous ces traducteurs sont présentés comme des religieux. L'expression par laquelle l'appartenance confessionnelle de ces traducteurs est exhibée (leur fonction de rabbin, de pasteur, leur appartenance à un ordre est mentionnée en apposition à leur nom propre dans la page de titre) insiste sur le fait que c'est en tant que

² *La Bible, qui est toute la Sainte Ecriture du Vieil & du Nouveau Testament : Autrement l'Ancienne & la Nouvelle Alliance. Le tout reveu & conféré sur les textes Hebreux & Grecs par les Pasteurs & Professeurs de l'Eglise de Geneve.* A Geneve, Jeremie Des Planches, 1588.

³ *La Bible*, traduite du texte original par les membres du rabbinat français sous la direction de M. Zadoc Kahn, grand Rabbin. Deux tomes. Paris, librairie Durlacher, Léon Kahn, 1930-1931.

⁴ *Le Pentateuque ou les cinq livres de Moïse, suivi des Haphtaroth et des Meguilloth*, par Lazare Wogue, grand rabbin. Paris, librairie Durlacher, 1860-1869

⁵ *Op. cit.*

⁶ *La Sainte Bible, qui contient le Vieux et le Nouveau Testament, expliquez par des Notes de Théologie & de Critique sur la Version ordinaire des Eglises Réformées, revues sur les Originaux, & retouchée dans le langage : Avec des Préfaces particulieres sur chacun des Livres de l'Ecriture sainte, & deux Préfaces générales sur l'Ancien & sur le Nouveau Testament.* Par David Martin, Pasteur de l'Eglise Wallonne d'Utrecht. Amsterdam, 1707.

⁷ *La Bible annotée par une société de théologiens et de pasteurs*, tome III : les Hagiographes ; Neuchâtel, Attinger frères éditeurs, 1889.

religieux qu'ils endossent l'autorité de la traduction. Cela tend à faire de cette dernière une traduction confessionnelle.

Certains cas, assez rares, sont toutefois problématiques. Au XVII^e siècle, l'abbé Cotin⁸ puis M. de Marolles⁹, Abbé de Villeloin et prolifique traducteur des poètes latins donnent tous deux des traductions du Cantique qui, si elles mentionnent brièvement dans les paratextes le sens allégorique reçu par l'Église, donnent du texte une lecture avant tout poétique. Marolles et Cotin sont certes des ecclésiastiques, mais lorsqu'ils donnent leur version du Cantique, ils semblent avant tout se positionner en traducteurs de littérature ancienne et non en exégètes. Ajoutons que le cas de Marolles et Cotin doit être envisagé dans son contexte historique : autant un certain nombre d'ecclésiastiques du grand siècle n'avaient pas embrassé la carrière religieuse par vocation, et montraient un ancrage religieux tout relatif, autant ce genre d'exemples est rare désormais.

3- Déclaration du ou des auteurs ou de l'éditeur

On peut considérer qu'une traduction se rattache à une confession donnée si, à un moment donné, par exemple dans la page de titre ou dans les paratextes, l'auteur ou l'éditeur affirme l'appartenance confessionnelle de la traduction. C'est cependant un critère à manipuler avec précaution, parce qu'il n'engage en définitive que le traducteur ou l'éditeur. L'exemple d'Henri Meschonnic est problématique : il affirme avoir voulu, par ses traductions bibliques, « déchristianiser », « deshelléniser » le texte, pour le rendre à son origine juive¹⁰. Meschonnic est lui-même juif, sans être religieux. Sa traduction est très éloignée du point de vue de la langue de la traduction du rabbinat, à laquelle Meschonnic reproche d'être une traduction trop respectueuse de ce que Zadoc Kahn et ses collaborateurs s'imaginaient être le « génie de la langue française », une traduction qui, d'après Meschonnic, tire vers le grec, et donc le chrétien. On voit ici apparaître certaines limites d'une classification confessionnelle des traductions.

Les trois critères évoqués jusqu'ici peuvent être considérés comme déterminants. Si la traduction s'annonce en tant que traduction confessionnelle, il y a tout lieu de la considérer *a priori* comme telle, sans pour autant se dispenser d'exercer son sens critique, puisque les cas

⁸ *La Pastorale sacrée, ou périphrase du Cantique des cantiques selon la lettre. Avec plusieurs Discours et Observations.* Par M. Charles Cotin, Conseiller & Aumosnier du Roy. Paris, 1662.

⁹ *Le Cantique des cantiques de Salomon. Traduction en vers selon le sens Litteral, qui se doit expliquer par un sens mystique, tirée de la Version en Prose, employée dans le Breviaire Latin & François, pour les jours de la Feste & de toute l'Octave de l'Assomption de la Vierge, par M. de Marolles Abbé de Villeloin,* Paris 1672.

¹⁰ « C'est pourquoi le primat du rythme dans cette traduction mène à défranciser, déchristianiser, deshelléniser la traduction », dans *Poétique du traduire*, Lagrasse, Verdier, 1999, p. 429.

de Marolles, de Meschonnic, sont des exemples de cas limites . Dans l'absence de l'un de ces trois critères, on peut déterminer un certain nombre de facteurs internes aux traductions, qui portent à considérer une traduction comme relevant plutôt de telle ou telle orientation confessionnelle.

4- Choix du texte source

Le choix du texte source est dans une certaine mesure un indice de l'orientation confessionnelle de la traduction. Jusqu'à l'encyclique *Divino Afflante spiritu* de 1943, la Vulgate est le texte déclaré authentique par l'Église catholique ; c'est elle que doit traduire tout catholique. En revanche, le protestantisme s'est de prime abord défini par un retour à l'*hebraica veritas*, en opposition à l'Église catholique et à sa Vulgate ; les traducteurs juifs, *a fortiori*, traduisent l'hébreu. Dans les Bibles intégrales, qui dans leur grande majorité ont une appartenance confessionnelle déclarée, le choix du texte source est jusqu'à 1943 discriminant. Reste que bien des traductions séparées du Cantique n'ont pas d'appartenance confessionnelle déclarée. Jusqu'à cette date, les traductions faites sur l'hébreu ou le grec des Septante auront tendance à ne pas être des traductions catholiques. Il est plus difficile de déterminer l'orientation confessionnelle des traductions du Cantiques faites depuis le latin. Se pose en effet la question de la maîtrise linguistique dans le cas des traductions séparées, faites par un traducteur individuel, parfois non professionnel, et non religieux. Dans la mesure où le latin, jusque récemment, était maîtrisé par toute personne ayant achevé des études secondaires, le choix de traduire la Vulgate est bien souvent un choix par défaut, ne permettant pas de présumer de l'orientation confessionnelle de la traduction.

5- Appareil critique exégétique

Un autre indice de l'orientation confessionnelle est la présence d'un appareil critique qui fasse état d'une dimension exégétique déterminée. D'une part, il y a une forte congruence entre les lectures juives et chrétiennes du texte, qui en proposent une lecture allégorique. Une traduction proposant dans les paratextes (que ce soit l'introduction, le commentaire, la mention des locuteurs) une lecture allégorique sera à peu près nécessairement le fait d'une traduction confessionnelle. On peut d'autre part supposer qu'une traduction introduisant des éléments de lecture cabalistique s'inscrira dans une tradition juive, là où une lecture mariale du texte relèvera d'une orientation catholique. Ce critère est également opérationnel en creux, dans la mesure où l'absence totale de lecture exégétique du texte tend à montrer que la traduction envisagée n'est pas une traduction confessionnelle.

II- Les traductions intégrales de la Bible : exemple d'une application possible de la répartition par appartenance confessionnelle

L'évolution dans le temps du nombre de traductions par confession est un passage obligé d'une étude de l'histoire des traductions d'un texte biblique. Pour ce faire, je distingue les traductions du Cantique des cantiques éditées séparément de celles publiées dans des traductions intégrales de la Bible. Toute Bible intégrale comporte une traduction du Cantique des cantiques, puisque ce livre fait partie des canons juifs et chrétiens. Si l'on détermine l'appartenance confessionnelle de la Bible étudiée, on connaît ainsi celle de la traduction du Cantique qu'elle contient. Les traductions du Cantique comprises dans des Bibles intégrales sont celles pour lesquelles il est le plus facile, et le plus pertinent, de reconnaître l'orientation confessionnelle. L'édition d'une Bible intégrale nécessite, d'une façon ou d'une autre, un positionnement confessionnel. Ces Bibles sont le plus souvent adressées à un public de fidèles. De plus, effectuer une traduction intégrale de la Bible est un travail tellement colossal et coûteux qu'il peut difficilement être le fait d'un traducteur isolé, traduisant pour son plaisir (ce qui, en revanche, est fréquemment le cas pour les traductions séparées du Cantique). Il est ainsi relativement aisé de déterminer l'orientation confessionnelle d'une traduction intégrale de la Bible, à travers, en amont, les conditions de production de la traduction (dans le cas par exemple des Bibles traduites par un collectif de moines ou de pasteurs), et, en aval, le public auquel cette Bible est destinée.

L'évolution globale de la répartition confessionnelle des Bibles intégrales est marquée par une forte historicité, et s'articule autour de plusieurs dates clé. Du point de vue du nombre des traductions, on observe jusqu'au XIX^e siècle une proportion à peu près équilibrée des Bibles protestantes et catholiques ; si le XVI^e siècle connaît un nombre important de traductions, dans les deux siècles suivants le rythme décroît, sans doute parce que la Bible de Genève¹¹ du côté protestant, la Bible de Louvain du côté catholique se sont imposées sur le marché. Le XIX^e siècle, puis le XX^e siècle voient une accélération importante du rythme de publication de nouvelles Bibles, ainsi qu'une grande diversification de l'offre confessionnelle. D'une part, les traductions catholiques dépassent pour la première fois en nombre les protestantes. D'autre part, les premières traductions juives sont publiées. Enfin, on voit

¹¹ *La Bible, qui est toute la Sainte Ecriture du Vieil & du Nouveau Testament : Autrement l'Ancienne & la Nouvelle Alliance. Le tout reveu & conferé sur les textes Hebreux & Grecs par les Pasteurs & Professeurs de l'Eglise de Geneve.* A Geneve, Jeremie Des Planches, 1588.

apparaître un phénomène inédit : la publication de Bibles intégrales à l'appartenance confessionnelle non précisément déterminée. Cela concerne deux types de Bibles : d'une part les Bibles non confessionnelles, comme la Bible de Dhorme parue dans la Pléiade¹² ou la Bible Bayard¹³ dite des écrivains ; d'autre part des Bibles œcuméniques¹⁴ ou existant en plusieurs versions pour les différentes confessions chrétiennes¹⁵.

Les Bibles protestantes sont toutes faites sur les textes hébreux, araméens et grecs ; le retour aux textes sources, dans un mouvement de prise de distance par rapport à la Vulgate de l'Église catholique, est consubstantiel au protestantisme. L'influence du concile de Trente, qui en 1546 proclame la Vulgate latine comme version « authentique », est déterminante dans la sphère catholique : pendant quatre siècles, toutes les Bibles catholiques, à l'exception de la Bible de Ledrain¹⁶, proposent une traduction de la Vulgate, même si nombreuses sont celles qui par des notes philologiques précisent les différences de l'hébreu et du grec. L'orientation confessionnelle a un impact très net sur le choix du texte source jusqu'en 1943. À cette date en effet paraît l'encyclique *Divino afflante spiritu* de Pie XII sur les études bibliques, à la suite de quoi les traductions catholiques sont faites sur les originaux hébreux et grecs. La Bible de Jérusalem¹⁷ est ainsi la première bible catholique française traduite sur l'hébreu. Après 1943, l'orientation confessionnelle d'une Bible ne permet plus de déterminer *a priori* le texte qu'elle traduit.

À l'issue de ce parcours, ce qui apparaît, c'est une forte structure historique de la répartition confessionnelle des traductions intégrales de la Bible. Un certain nombre de dates clé liées à l'histoire religieuse opèrent de véritables tournants. La parution de la Bible de Luther, la promulgation de la Vulgate comme version authentique, les encycliques concernant l'étude des textes bibliques sont déterminantes. En ce qui concerne le cas plus précis des traductions du Cantique des cantiques comprises dans ces Bibles intégrales, l'étude de la répartition confessionnelle est utile à plus d'un titre. Le choix du texte source (hébreu ou latin) est largement déterminé par des facteurs confessionnels. L'appareil critique souvent compris dans les traductions catholiques affecte également le Cantique d'une manière particulière, puisque des sous-titres, le nom des locuteurs, des introductions précisant la

¹² *La Bible*, introduction par Edouard Dhorme; traduction et notes par Edouard Dhorme, Jean Koenig, Franck Michaeli, Jean Hadot, Antoine Guillaumont, Paris, Gallimard, collection Pléiade, 1959.

¹³ *La Bible*, Paris, Bayard/ Montréal, Médiapaul, 2001.

¹⁴ Par exemple la *Traduction œcuménique de la Bible - Ancien Testament*, Paris, 1976

¹⁵ Par exemple *La Bible, parole de vie*, Paris, Alliance Biblique universelle, 2000, dont il existe une édition catholique et une édition protestante.

¹⁶ *La Bible*, traduction nouvelle d'après les textes Hébreu et Grec par Eugène Ledrain, Paris, 1886-1889.

¹⁷ *La Bible de Jérusalem*, traduite en français sous la direction de l'école biblique de Jérusalem, Paris, 1955.

lecture allégorique guident la lecture en fonction du dogme catholique, là où les éditions protestantes, juives et non-confessionnelles se basent davantage sur la seule traduction.

III- Les cas limite : traductions séparées du Cantique des cantiques

Pour déterminer l'orientation confessionnelle des traductions séparées du Cantique des cantiques, comme du reste des traductions séparées des livres bibliques, les critères externes ne suffisent souvent pas, il faut donc étudier les critères internes aux textes mêmes des traductions, ce qui revient à faire appel à l'analyse du projet de traduction¹⁸ et de l'horizon des traducteurs¹⁹ tels qu'ils sont définis par Antoine Berman. Le très grand nombre de traductions du Cantique publiées séparément ou dans des recueils ne permet pas d'en présenter ici un tableau récapitulatif. Par ailleurs, ce ne sont pas les traductions à l'orientation confessionnelle explicite qui sont les plus intéressantes d'un point de vue méthodologique. Nous allons donc nous concentrer sur l'examen d'un certain nombre de cas limites.

Un premier cas limite est celui des traductions pour lesquelles on manque totalement d'informations permettant d'en déterminer l'éventuelle orientation confessionnelle. Un certain nombre de traductions françaises du Cantique des cantiques sont éditées sans aucun paratextes. La traduction d'Emmanuel Constantin en 1897²⁰, celle de Djenane Gazanhe en 1921²¹, la traduction publiée par les éditions Tchou en 1965²², sans que le nom du traducteur soit mentionné, ne comportent pas d'introduction, de préface, ou d'appareil critique. Elles n'ont pas reçu d'*imprimatur*. Les traducteurs, quand on connaît leur nom, ne sont manifestement pas des religieux, du moins ce n'est pas précisé. Dans le cas d'Emmanuel Constantin ou de Djenane Gazanhe, une recherche biographique et bibliographique est envisageable. Dans le cas de la traduction anonyme, ce n'est pas possible. La tonalité de la traduction, ne tirant ni vers l'érotisme ni une lecture allégorique, ne permet pas de présumer d'une orientation confessionnelle marquée. On est là dans le cas de traductions dont l'orientation confessionnelle n'est pas déterminable à coup sûr, parce que les critères externes ne sont pas présents, faute de paratextes ; par ailleurs l'examen de la traduction ne permet pas

¹⁸ « Le projet définit la manière dont, d'une part, le traducteur va accomplir la *translation* littéraire, d'autre part assumer la traduction même, choisir un « mode » de traduction, une « manière » de traduire. » dans *Pour une critique des traductions : John Donne*, Paris, 1995, p. 76 et suivantes.

¹⁹ Par « horizon du traducteur », Berman en résumé entend ceci : « ensemble des paramètres langagiers, littéraires, culturels et historiques qui « déterminent » le sentir, l'agir et le penser d'un traducteur. », *Ibid.*, p. 79 et suivantes.

²⁰ *Le Cantique des cantiques de Salomon mis en vers français*, Emmanuel Constantin, Poitiers, 1897.

²¹ *Le Cantique des Cantiques*, Djenane Gazanhe, Paris, Albin Michel, 1921.

²² *Le Cantique des cantiques, suivi des Psaumes de David*, Paris, Tchou, 1966.

de déterminer un projet de traduction orienté confessionnellement. Or si l'orientation confessionnelle n'est pas déterminable, c'est peut-être qu'elle n'apporte pas grand chose à l'étude de ces traductions.

Un deuxième cas limite est celui des informations difficilement interprétables. Parmi les critères cités plus haut, nous évoquons le choix du texte source. On a vu comment ce critère est opérant en ce qui concerne les traductions intégrales de la Bible antérieures à 1943. Dans le cas des traductions séparées, ce critère est nettement plus problématique. D'une part, bon nombre des traductions séparées sont le fait d'amateurs. Les pages de titre nous apportent ainsi parfois des informations en ce sens. Sont ainsi auteurs de traductions du Cantique Louis Verdure²³, « ancien principal du Collège, au Blanc, Indre » ; M. de Villegouge²⁴, « ancien élève au collège royal de Bordeaux ». M. de Villegouge traduit manifestement du latin, puisqu'il opte systématiquement pour la leçon de la Vulgate dans les passages où la version latine diffère de l'hébreu. Le fait qu'il traduise du latin ne suffit cependant pas à déterminer l'orientation catholique de sa version. Il y a en effet une raison toute pragmatique au choix du latin par les traducteurs amateurs : ils ne savent pas l'hébreu, et rarement le grec. Jusque récemment, toute personne ayant achevé des études secondaires en France était à même de traduire la Vulgate, parce que le latin faisait partie de sa formation, en revanche, bien peu nombreux sont ceux qui savent l'hébreu.

Le choix du texte source est ainsi dans le cas des Bibles intégrales un facteur permettant de déterminer l'orientation confessionnelle de la traduction, mais dans le cas des traductions séparées, il n'est pas un indicateur clair. Le choix du latin, plus que d'une position religieuse, est souvent le signe d'une forme d'amateurisme de la traduction, qui est par définition exclu des traductions des Bibles intégrales. Le choix de l'hébreu est tout autant polysémique. Traduisent de l'hébreu à la fois les traducteurs juifs pour qui l'apprentissage de la langue fait partie de la formation religieuse, les traducteurs philologues étudiant le texte dans une perspective historique et profane comme par exemple Ernest Renan, ou encore après 1943, des traducteurs catholiques conciliant approche philologique et exégétique, comme le dominicain Raymond Tournay²⁵.

²³ *Le Cantique des cantiques de Salomon, traduit en vers latin, avec le français en regard*, Louis Verdure, Châteauroux, imprimerie de Migné, 1823.

²⁴ *Le Cantique des cantiques de Salomon*, traduit en vers français, J.-B. de Villegouge, Périgueux, imprimerie Dupont, 1840.

²⁵ Tournay est l'auteur de trois ouvrages consacrés au *Cantique des cantiques* : *Le Cantique des Cantiques, traduction et commentaire* (Paris, 1963) en collaboration avec A. Robert, l'auteur de la traduction du *Cantique* dans la *Bible de Jérusalem* ; *Le Cantique des Cantiques : commentaire abrégé* (Paris, 1967), en collaboration avec Miriam Nicolay, et *Quand Dieu parle aux hommes le langage de l'amour. Etudes sur le Cantique des cantiques* (Paris, 1982)

Une troisième limite de la détermination de l'orientation confessionnelle des traductions découle de la question de la possibilité de l'assimilation de la traduction et du traducteur. En d'autres termes, est-ce que si tel traducteur est catholique, ou juif, ou athée, sa traduction est automatiquement catholique, juive ou athée ? À mon avis, cette assimilation n'est pas soutenable. Dans l'absence d'une possibilité de déterminer clairement l'orientation confessionnelle d'une traduction (par l'*imprimatur*, l'affirmation dans les paratextes de la lecture exégétique ou au contraire profane du Cantique), le fait que le traducteur appartienne à telle ou telle confession ne permet pas d'affirmer que sa traduction est automatiquement orientée religieusement.

On pourrait donc dire que l'orientation confessionnelle est en partie déterminée par une déclaration performative du traducteur. S'il affirme publier une traduction conforme aux dogmes catholiques, ou au contraire une traduction profane, alors la traduction est catholique ou profane. Pour reprendre un terme d'Antoine Berman, la question de l'orientation confessionnelle se comprend dans le cadre du « projet de traduction » défini, explicitement ou non, par le traducteur. Quand on ne peut déterminer l'orientation confessionnelle d'une traduction, c'est peut-être tout bonnement que l'orientation confessionnelle n'est pas déterminante, qu'elle ne fait pas partie du projet de traduction. Vouloir classer une telle traduction dans une grille de lecture confessionnelle aurait un intérêt scientifique très réduit. Dans une perspective de description des différentes traductions françaises du Cantique des cantiques, on peut donc envisager de mentionner l'orientation confessionnelle de la traduction dans les cas où on peut la déterminer de façon claire selon les critères évoqués précédemment. Dans les cas limites en revanche, il faudrait imaginer un nuancier descriptif, qui permette d'une part d'énoncer que l'orientation confessionnelle d'une traduction n'est pas déterminable, et d'autre part de distinguer l'appartenance confessionnelle du traducteur et l'orientation confessionnelle de sa traduction – un traducteur croyant pouvant tout à fait par ailleurs considérer le texte du Cantique comme un exemple de poésie ancienne, et produire une traduction qui ne soit pas fondée sur une lecture exégétique, théologique du texte.

IV- Problématiques traductologiques

1- Influence réelle de l'orientation confessionnelle : choix du texte source

Le choix du texte source (latin de la Vulgate ou Bible hébraïque), on l'a vu, peut être déterminé par des facteurs confessionnels. C'est peut-être le domaine où l'incidence de l'orientation confessionnelle est la plus importante. Le choix de la version traduite a

principalement les conséquences suivantes. D'une part, le découpage des chapitres varie légèrement : par exemple, le même verset est, dans la Bible hébraïque, le premier verset du chapitre 7, et dans la Vulgate, le dernier verset du chapitre 6. D'autre part, en plusieurs endroits, les leçons de la Vulgate diffèrent de l'hébreu massorétique, et cela transparaît dans les traductions. Un des cas les plus flagrants est la traduction du mot ךַיִת par *ubera tua* « tes seins », ou « tes mamelles », là où l'hébreu massorétique vocalise le mot ainsi : [dodeikha] signifiant « tes amours », « tes tendresses ». Les traductions catholiques d'avant 1943 qui se fondent sur la Vulgate mettent pour la plupart quelque chose qui, en français, correspond à *ubera*²⁶ : cela donne par exemple dans la Bible de Corbin : « Qu'il me baise du baiser de sa bouche : *parce que tes mammelles sont meilleures que le vin ». Les théologiens catholiques n'étant par ailleurs pas les plus à l'aise avec la dimension érotique du texte, la présence de divines mamelles au premier verset donne lieu à des commentaires exégétiques abondants.

2- Influence réelle de l'orientation confessionnelle : choix du vocabulaire

Le choix du vocabulaire est également dans une certaine mesure marqué par l'orientation confessionnelle. C'est un degré de plus par rapport au choix de la version traduite, parce qu'il vient s'y superposer. Prenons l'exemple du premier verset du deuxième chapitre. Dans la Vulgate, il est traduit par *Ego flos campi et lilium convallium*. Les versions catholiques faites sur la Vulgate mettent, dans une belle unanimité, à peu de chose près « Je suis la fleur des champs, et le lis des vallées ». Les protestants traduisant depuis l'hébreu ont tendance à s'éloigner de cette traduction, d'une part parce que de fait, le vocabulaire de la première moitié du verset est plus spécifique que « je suis la fleur des champs » ; en revanche « le lis des vallées » est une traduction qui conviendrait parfaitement à l'hébreu. Or certaines traductions protestantes prennent bien soin de ne pas reproduire cette traduction, en mettant par exemple « le muguet des vallées » (David Martin) ou « comme le lis des vallées (*que l'on appelle Martagon*) », (Philippe Codurc²⁷) traduction qui pour le coup n'ont pas véritablement de fondement philologique. Il me semble qu'ici, la leçon de la Vulgate a joué un rôle de repoussoir pour des protestants opposés à la version de l'Église de Rome, d'autant que le lis

²⁶ Les traducteurs catholiques n'ignorent pas la discordance de la Vulgate et du texte Massorétique. Existente ainsi des versions où la traduction est effectivement faite sur la Vulgate, mais où les paratextes précisent le sens de l'hébreu. C'est le cas dans la polyglotte de Vigouroux. (*La Sainte Bible polyglotte, contenant le texte hébreu original, le texte grec des Septante, le texte latin de la Vulgate et la traduction française de M. l'abbé Glaire*. Avec les différences de l'hébreu, des Septante et de la Vulgate ; des introductions, des notes, des cartes et des illustrations. F. Vigouroux (éd.), Paris, A. Roger et F. Chernoviz, 1903.)

²⁷ *Les livres de Job et de Salomon, les Proverbes, l'Ecclesiaste, et le Cantique des cantiques. Traduits fidelement d'Hebreu en François. Avec une Preface sur chaque Livre, & des observations sur quelques lieux des plus difficiles*, Philippe Codurc, Paris, par Jean Bessin, au College de Reims, et Charles Chenault, 1647.

est la fleur de Marie. Après 1943, malgré que catholiques et protestants traduisent tous l'hébreu désormais (du moins pour les Bibles intégrales), cette distinction de vocabulaire perdue dans une certaine mesure : la Bible de Jérusalem, la Bible des communautés chrétiennes mettent « le lis des vallées » ; alors que la Bible en français courant choisit « une anémone des vallées ». Les traducteurs juifs évitent eux aussi le lis : Chouraqui met « le lotus des vallées », Meschonnic « la rose des vallées ».

Dans le cas du choix du texte source ou du choix du vocabulaire, on peut déterminer dans une certaine mesure des pôles d'influence de l'orientation confessionnelle. Dans d'autres domaines, l'analyse de l'impact de l'orientation confessionnelle est plus difficile à déterminer. Il faudrait établir à partir de l'ensemble des traductions françaises du Cantique des cantiques des tableaux et des graphiques permettant d'établir des statistiques qui croiseraient, par exemple, la répartition confessionnelle et la répartition générique des traductions, et qui en évaluerait l'évolution dans le temps. Voilà toutefois quelques tendances.

3- Influence diffuse de l'orientation confessionnelle : les traductions dramatiques

Les traductions dramatiques, voyant – à la suite du commentaire d'Origène- dans l'effet de dialogisme du Cantique la trace d'une structure théâtrale, se concentrent autour de deux pôles esthétiques et historiques. Dans un premier temps, on voit fleurir au XVII^e siècle des paraphrases catholiques qui font dialoguer les locuteurs. Les titres de ces paraphrases sont éloquentes, ainsi par exemple *La Pastorale Sainte, ou Paraphrase du Cantique des cantiques de Salomon Roy d'Israël, selon la lettre & selon les sens allégorique & Mystique*²⁸, *Le Cantique des cantiques représentant le Mystère des mystères. Dialogue amoureux de Jesus-Christ avec la Volonté son Epouse, qui s'unit à luy en la reception du S. Sacrement*²⁹, ou encore *Le Cantique des cantiques, pastorale sainte*³⁰. Ces paraphrases affichent dans leur titre même leur aspect, sinon théâtral, du moins dialogué ; par ailleurs elles annoncent également une lecture mystique de l'œuvre. La forme du dialogue mystique, courante dans la littérature catholique de l'époque, influe ainsi sur la traduction du Cantique des cantiques. Le second temps de la lecture dramatique du Cantique est le second XIX^e siècle marqué par la critique biblique rationaliste. À la suite de Renan, bon nombre d'auteurs reprennent une lecture dramatique du texte, qui est radicalement différente de la lecture mystique, notamment parce

²⁸ *La Pastorale Sainte, ou Paraphrase du Cantique des cantiques de Salomon Roy d'Israël, selon la lettre & selon les sens allégorique & Mystique. Avec une ample introduction*, Charles Hersent, Paris, 1635.

²⁹ *Le Cantique des cantiques représentant le Mystère des mystères. Dialogue amoureux de Jesus-Christ avec la Volonté son Epouse, qui s'unit à luy en la reception du S. Sacrement*, Jean Desmarests, Paris, 1656.

³⁰ *Le Cantique des cantiques, pastorale sainte*, M. de la Bonnodière, Caen, 1708.

qu'elle perçoit dans le Cantique non pas un, mais deux personnages masculins, le roi Salomon et un berger, rivalisant pour l'amour de la Sulamite. C'est là une lecture parfaitement hétérodoxe, qui déclenche les foudres de l'Église.

4- Influence diffuse de l'orientation confessionnelle : les traductions en vers.

Les traductions en vers ont quant à elle une évolution globalement inverse. Aux XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles elles sont souvent le fait d'auteurs qui ont du texte une vision relativement profane, puisqu'ils mettent l'accent sur les qualités poétiques du texte davantage que sur sa valeur théologique. C'est de plus un choix générique qui s'oppose au style des Bibles intégrales, dont les traductions ne sont pas versifiées, et se présentent en blocs de texte. Aux XIX^e et XX^e siècle cependant, alors qu'apparaissent des traductions en lignes qui évoquent le vers libres (celle de Segond est la première en 1874), les traductions littéraires du texte se font majoritairement en vers libres ou en prose, ainsi que les traductions à parti pris confessionnel adoptant une démarche philologique ; curieusement, ce sont bien souvent des traducteurs catholiques amateurs qui donnent du texte une version en vers réguliers. Les deux dernières traductions en date à choisir l'alexandrin sont ainsi l'œuvre de deux traducteurs qui ne sont pas des biblistes professionnels, et qui affirment dans les paratextes leur lecture catholique du Cantique. Il s'agit de la traduction de Yann Le Pichon, parue en 1993³¹, et de celle de Jean-Marc Bot, parue en 1994³², qui s'inspire du travail de son prédécesseur.

Il y a ainsi un certain nombre d'effets de congruence entre l'orientation confessionnelle des traductions, et les choix stylistiques et génériques. Il faut cependant être extrêmement prudent dans la description de ces phénomènes. On peut décrire ces congruences en terme de tendances, en se fondant sur des croisements de données statistiques. Par ailleurs il faut éviter une analyse déterministe qui voudrait dresser des équivalences exactes en énonçant, par exemple, qu'il faut être catholique pour, dans la deuxième moitié du XX^e siècle, traduire en alexandrin. Si, de fait, les deux dernières traductions sont l'œuvre de traducteurs catholiques, il reste que des traducteurs d'une autre confession ou sans confession auraient pu opter pour l'alexandrin. D'autre part, on doit bien garder à l'esprit que si telle forme poétique est majoritaire à telle époque (par exemple la forme dramatique à la fin du XIX^e siècle chez les traducteurs non religieux), elle n'exclut en rien les autres.

³¹ *Le Cantique des cantiques, Dit du Roi Salomon*, Yann Le Pichon, traduction-adaptation et méditation, avec une préface de Jean Guittou, Paris, 1993.

³² *Le plus beau poème d'amour. Une lecture spirituelle du Cantique des Cantiques*, Jean-Marc Bot, Paris, éditions de l'Emmanuel, 1994.

L'examen des enjeux méthodologiques posés par l'étude de la répartition confessionnelle des traductions du Cantique des cantiques nous renforce donc dans la démarche suivante : l'étude de l'histoire des traductions d'un même texte, *a fortiori* quand ce texte a été traduit plus de deux cent cinquante fois en cinq siècles, se doit d'envisager dans une perspective diachronique les évolutions historiques globales de la traduction du texte en termes de *tendances*, tout en prenant en considération la coexistence, dans une perspective synchronique, de formes stylistiques très variées au sein des traductions de même confession, et, *a contrario*, de formes stylistiques similaires dans des traductions d'orientation confessionnelle diverses.

Références bibliographiques

Références

- ARMOGATHE Jean-Robert (1989) : *Le Grand Siècle et la Bible*, collection Bible de tous les temps, Paris, Editions Beauchesne.
- BABUT Jean-Marc (1997) *Lire la Bible en traduction*, Paris, Les Editions du Cerf.
- BEDOUELLE Guy et ROUSSEL Bernard (1989) *Le temps des Réformes et la Bible*, collection Bible de tous les temps, Paris, Editions Beauchesne.
- BELAVAL Yvon et BOURET Dominique (1986) *Le siècle des Lumières et la Bible*, collection Bible de tous les temps, Paris, Editions Beauchesne.
- BERMAN Antoine (1995) *Pour une critique des traductions : John Donne*, Paris, Gallimard.
- BERMAN Antoine (1984) *L'Épreuve de l'étranger*, Paris, Gallimard.
- BOGAERT Pierre-Maurice (1991) *Les bibles en français : histoire illustrée du Moyen-Âge à nos jours*, Turnhout, Brepols.
- CHAMBERS Bettye (1983) *Bibliography of French Bibles. Fifteenth- and Sixteenth- Century French-Language Editions of the Scriptures*. Genève, Librairie Droz.
- CHAMBERS Bettye (1973) *Bibliography of French Bibles. Seventeenth- and Eighteenth- Century French-Language Editions of the Scriptures*. Genève, Librairie Droz.
- VAN EYS, W. J. : *Bibliographie des Bibles et des nouveaux Testaments en langue française des XV^e et XVI^e siècles*, Nieuwkoop, B. De Graaf, 1973.
- DELFORGE Frédéric (1991) *La Bible en France et dans la francophonie : Histoire, traduction, diffusion*, Publisud/ Société Biblique de France.
- MARGOT Jean-Claude (1979) *Traduire sans trahir. La théorie de la traduction et son application aux textes bibliques*. Lausanne, Editions L'Age d'Homme.
- MESCHONNIC Henri (1999) *Poétique du traduire*, Lagrasse, Verdier.
- MESCHONNIC Henri (2004) *Un coup de philosophie dans la Bible*. Paris, Bayard.
- NIDA Eugene A. (1964) *Toward a Science of Translating, with special reference to principles and procedures involved in Bible translations*, E. J. Brill, Leiden.
- NIDA Eugene A. et TABER Charles R. (1969) *The Theory and Practice of Translation*, Published for the United Bible Society by E. J. Brill, Leiden.
- WAARD Jan de et NIDA Eugene A. (2003) *D'une langue à l'autre. Traduire : l'équivalence fonctionnelle en traduction biblique*, traduit de l'anglais par Janine de Waard, Villiers-le-Bel, Alliance Biblique Universelle.

WATSON Duane F. et HAUSER Alan J. (1994) *Rhetorical Criticism of the Bible. A Comprehensive Bibliography With Notes on History and Method*, Leiden, New-York, Köln, E.J. Brill.

Bibles imprimées du XVI^e au XVIII^e siècle conservées à Paris, catalogue collectif édité par Martine Delaveau et Denise Hillard, Paris, éditions de la Bibliothèque nationale de France, 2003.

Traductions

La Bible, qui est toute la Sainte Ecriture du Vieil & du Nouveau Testament : Autrement l'Ancienne & la Nouvelle Alliance. Le tout reveu & conferé sur les textes Hebreux & Grecs par les Pasteurs & Professeurs de l'Eglise de Geneve (1588) A Geneve, Jeremie Des Planches.

La Pastorale Sainte, ou Paraphrase du Cantique des cantiques de Salomon Roy d'Israël, selon la lettre & selon les sens allégorique & Mystique. Avec une ample introduction (1635) Charles Hersent, Paris.

Les livres de Job et de Salomon, les Proverbes, l'Ecclesiaste, et le Cantique des cantiques. Traduits fidelement d'Hebreu en François. Avec une Preface sur chaque Livre, & des observations sur quelques lieux des plus difficiles (1647) Philippe Codurc, Paris, par Jean Bessin, au College de Reims, et Charles Chenault.

Le Cantique des cantiques representant le Mystere des mysteres. Dialogue amoureux de Jesus-Christ avec la Volonté son Epouse, qui s'unit à luy en la reception du S. Sacrement (1656) Jean Desmarests, Paris.

La Pastorale sacrée, ou périphrase du Cantique des cantiques selon la lettre. Avec plusieurs Discours et Observations (1662) Par M. Charles Cotin, Conseiller & Aumosnier du Roy. Paris.

Le Cantique des cantiques de Salomon. Traduction en vers selon le sens Litteral, qui se doit expliquer par un sens mystique, tirée de la Version en Prose, employée dans le Breviaire Latin & François, pour les jours de la Feste & de toute l'Octave de l'Assomption de la Vierge (1672) par M. de Marolles Abbé de Villeloin, Paris.

La Sainte Bible, qui contient le Vieux et le Nouveau Testament, expliquez par des Notes de Théologie & de Critique sur la Version ordinaire des Eglises Réformées, revues sur les Originaux, & retouchée dans le langage : Avec des Préfaces particulieres sur chacun des Livres de l'Ecriture sainte, & deux Préfaces générales sur l'Ancien & sur le Nouveau Testament (1707) Par David Martin, Pasteur de l'Eglise Wallonne d'Utrecht. Amsterdam.

Le Cantique des cantiques, pastorale sainte (1708) M. de la Bonnodière, Caen.

Le Cantique des cantiques de Salomon, traduit en vers latin, avec le français en regard (1823) Louis Verdure, Châteauroux, imprimerie de Migné.

Le Cantique des cantiques de Salomon (1840) traduit en vers français, J.-B. de Villegouge, Périgueux, imprimerie Dupont.

Le Pentateuque ou les cinq livres de Moïse, suivi des Haphtaroth et des Meguilloth (1860-1869) par Lazare Wogue, grand rabbin. Paris, librairie Durlacher.

La Bible (1886-1889) traduction nouvelle d'après les textes Hébreu et Grec par Eugène Ledrain, Paris.

La Bible annotée (1889) par une société de théologiens et de pasteurs, tome III : les Hagiographes ; Neuchâtel, Attinger frères éditeurs.

Le Cantique des cantiques de Salomon mis en vers français (1897) Emmanuel Constantin, Poitiers.

La Sainte Bible polyglotte, contenant le texte hébreu original, le texte grec des Septante, le texte latin de la Vulgate et la traduction française de M. l'abbé Glaire (1903) Avec les

différences de l'hébreu, des Septante et de la Vulgate ; des introductions, des notes, des cartes et des illustrations. F. Vigouroux (éd.), Paris, A. Roger et F. Chernoviz.

La Bible (1930-1931) traduite du texte original par les membres du rabbinat français sous la direction de M. Zadoc Kahn, grand Rabbin. Deux tomes. Paris, librairie Durlacher, Léon Kahn.

Le Cantique des Cantiques (1921) Djenane Gazanhe, Paris, Albin Michel.

La Bible de Jérusalem (1955) traduite en français sous la direction de l'école biblique de Jérusalem, Paris.

La Bible (1959) introduction par Edouard Dhorme; traduction et notes par Edouard Dhorme, Jean Koenig, Franck Michaeli, Jean Hadot, Antoine Guillaumont, Paris, Gallimard, collection Pléiade.

Le Cantique des Cantiques, traduction et commentaire (1963) Raymond Tournay, en collaboration avec A. Robert, Paris.

Le Cantique des cantiques, suivi des Psaumes de David (1966) Paris, Tchou.

Le Cantique des Cantiques : commentaire abrégé (1967) Raymond Tournay, en collaboration avec Miriam Nicolay, Paris.

Traduction œcuménique de la Bible (1976) Ancien Testament, Paris.

Quand Dieu parle aux hommes le langage de l'amour. Etudes sur le Cantique des cantiques (1982), Raymond Tournay, 1982.

Le Cantique des cantiques, Dit du Roi Salomon (1993) Yann Le Pichon, traduction-adaptation et méditation, avec une préface de Jean Guilton, Paris.

Le plus beau poème d'amour. Une lecture spirituelle du Cantique des Cantiques (1994) Jean-Marc Bot, Paris, éditions de l'Emmanuel.

La Bible, parole de vie (2000) Paris, Alliance Biblique universelle.

La Bible (2001) Paris, Bayard/ Montréal, Médiapaul.